

ACTUALISER SES CONNAISSANCES EN PROTECTION DE L'ENFANCE (au regard du référentiel HAS et de la loi de février 2022)



Depuis 15 ans, les réformes de la protection de l'enfance s'agrègent, la dernière datant de février 2022. Pour les professionnels de ce champ et les partenaires, nul doute qu'une photographie « grand angle » est indispensable pour en mesurer les changements dans des contextes territoriaux et des services parfois tendus. Face à ce tourbillon législatif impactant les politiques départementales de la protection de l'enfance, il semble important de revenir sur les fondamentaux et ses effets sur les pratiques professionnelles dont les coopérations sont plus que jamais nécessaires. Parmi ces changements : la création de la CRIP (cellule de recueil des informations préoccupantes), l'évolution et l'élargissement des modalités d'accueil et/ou de suivi des mineurs (Action éducative en milieu ouvert renforcé, placement à domicile, micro-structures...), le cadre national de référence de la HAS (Haute Autorité de Santé) sur l'évaluation globale de la situation de danger ou de risque de danger. Enfin, les nouveaux droits des enfants et des jeunes majeurs issus de la loi Taquet, promulguée en février 2022.

1

OBJECTIFS GÉNÉRAUX VISÉS

- Connaître le dispositif de protection de l'enfance et repérer ses changements depuis 2007,
- Clarifier les notions de maltraitance, de danger et risque de danger,
- Identifier les institutions (nationales et départementales), les personnes ressources de la protection de l'enfance et les partenaires connexes,
- Analyser les réformes ou les impacts sur sa structure, ses missions, ses pratiques,
- Elargir ses connaissances au regard des derniers rapports dédiés aux besoins de l'enfant ,
- Objectiver l'évaluation des situations selon les outils du référentiel HAS,
- Développer une culture de l'évaluation partagée avec les personnes concernées,
- Analyser une situation de danger ou de risque de danger et rendre compte de celle-ci.

DURÉE 2 jours

Prérequis

Aucun

Public concerné

Professionnel intervenant en protection de l'enfance (ASE, PMI, établissements et services : milieu ouvert, MECS...) ou dans une mission pédagogique, éducative, sportive... auprès d'enfants et d'adolescents.

Groupe

15 personnes maximum

Lieu

Paris

Formateur

Jean-David PEROZ

Validation

Attestation personnalisée de fin de formation remise à chaque stagiaire.

Coût/jour

370€

repas compris

Dates programmées

Les 07 et 21 avril 2022 ou

Les 18 et 24 mai 2022 ou

Les 3 et 21 juin 2022

Type de formation

Présentiel

Modalités pratiques

Matériels mobilisés

Tous nos formateurs disposent de : PC, adaptateur, HDMI.

Matériels requis

Salle disposant du vidéoprojecteur et d'un accès à internet.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques avec documents fournis,
- Échanges avec les professionnels,
- Mise en situation sur la qualification du danger.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quizz d'évaluation des connaissances en début et fin de formation
- Autoévaluation en fin de formation

JOUR 1 – matin

- Clarification du vocabulaire lié à la protection de l'enfance (maltraitance, notion de danger...).
- De la gouvernance nationale de la protection de l'enfance à la responsabilité du département à l'égard des mineurs concernés.
- Eléments contextuels et politiques de la protection de l'enfance : Tour d'horizon des rapports Martin-Blachais, Cyrulnik...
- Réformes en cours et enjeux pour les professionnels de la protection de l'enfance et des partenaires.

JOUR 1 – après-midi

- Les besoins fondamentaux de l'enfant.
- L'environnement de l'enfant, son écosystème.
- Présentation du cadre national d'évaluation.

JOUR 2 - matin

- La priorité donnée aux besoins fondamentaux de l'enfant.
- L'évaluation partagée prenant en compte le prisme des parents et des mineurs.
- Le circuit de recueil et de traitement des informations préoccupantes (Livret 2 - HAS).
- Les théories adossées au référentiel .

JOUR 2 – après-midi

- Utilisation du guide d'accompagnement à l'évaluation (Livret 3 – HAS).
- Les domaines de vie de l'enfant pris en compte pour l'évaluation.
- La trilogie des perceptions (évaluation partagée entre les professionnels, la famille et le/les mineur.s).
- Exercice d'évaluation pour qualifier le danger à partir des outils du guide HAS.

EN SAVOIR PLUS

CREAI Ile-de-France
contact@creai-idf.fr
01 87 86 65 90
www.creai-idf.fr



Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter la référente handicap au 01.87.86.65.90 ou contact@creai-idf.fr